



Conseil d'établissement 2020-2021

CÉ 20/21 PV 03

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'établissement de l'école Jules-Émond – Amédée-Boutin tenue le lundi 1er février 2021 à 19 h en format visioconférence.

Étaient présents :

Parents

Marie-Claire Giroux
Éric Guimond
Stéphanie Huard
Christine Seyer
Isabelle Thériault
Catherine Turcotte

Personnel de l'école

Chantal Levasseur, directrice
Claudine Brisson, enseignante titulaire 2^e année
Marie-Josée Côte, orthophoniste
Valérie Lavoie, enseignante titulaire maternelle
Micheline Perreault, enseignante titulaire 1^{re}/2^e année
Manon Trudelle, technicienne responsable du service de garde
Nadine Vignolas, technicienne en éducation spécialisée
Christine Ouellet, responsable service de garde (Invitée)
Dominique Giroux, directrice adjointe (Invitée)

Était absent :

Aucun

1

1. Ouverture de la réunion

À 19 h 02, la présidente, madame Isabelle Thériault, déclare la réunion officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment le quorum. Elle souhaite la bienvenue à tous les membres.


2. Questions et interventions du public

Aucune question n'a été portée à l'attention des membres. Aucune intervention du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ #20/21 015

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Thériault l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. *Ouverture de la réunion*
2. *Questions et interventions du public*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
4. *Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2020* 
5. *Mot de la présidente et du représentant au comité de parents du Centre de services scolaire*

École institutionnelle Jules-Émond - Amédée-Boutin




École Jules-Émond : 1065, avenue de la Montagne Est, Québec (Québec) G3K 1T4

Téléphone : 418 686-4040, poste 4024 Télécopieur : 418 847-7307

École Amédée-Boutin : 3330, route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1B7

Téléphone : 418 686-4040, poste 4001 Télécopieur : 418 847-7110



6. *Suivis budgétaires (LIP art. 95)*
 - 6.1 *Mesures protégées*
 - 6.2 *Budget du conseil d'établissement et frais de fonctionnement*
7. *Consultation du Centre de services scolaire*
Critères de sélection du directeur d'école (LIP art. 79)
8. *Service de garde :*
 - 8.1 *Règles de fonctionnement 2021-2022  (version numérique)*
 - 8.2 *Frais de garde exigés pour les journées pédagogiques*
 - 8.3 *Frais de garde exigés pour les élèves sporadiques*
 - 8.4 *Service de garde pendant la relâche*
9. *Suivi de la formation obligatoire des membres au conseil d'établissement (LIP. Art. 53) *
10. *Entente de partenariat avec la Caisse populaire Desjardins du Piedmont Laurentien*
11. *Comité de parents bénévoles (CPB)*
12. *Nouvelles de l'école*
13. *Autres sujets à l'étude :*
 - 13.1 *Sondage aux parents sur les mesures offertes pour les élèves en difficulté*
 - 13.2 *Sondage auprès des membres pour tenir davantage de réunions*
14. *Sujets à venir en mars :*
 - Règles de conduite et mesures de sécurité *
 - Principes d'encadrement des contributions financières pouvant être exigées des parents*
15. *Date de la prochaine réunion*
16. *Levée de la réunion*

Madame Marie-Claude Giroux demande l'ajout à l'ordre du jour, au point 13.1 :

Sonder les parents sur les mesures offertes pour les élèves en difficulté.

Madame Isabelle Thériault demande l'ajout à l'ordre du jour, au point 13.2 :

Sonder les membres du conseil sur le nombre de rencontres et de réunions.

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2020

CÉ #20/21 016

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claire Giroux l'adoption du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2020 tel que déposé.

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.





5. Mot de la présidente et du représentant au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale

Mme Isabelle Thériault mentionne que Mme Pinel a quitté le conseil d'établissement. Monsieur Bouffard a pris sa retraite et le poste de secrétaire sera dorénavant occupé par une personne externe/indépendante au conseil d'établissement. Un budget est prévu pour le remplaçant.

Présentation de madame Chantal Levasseur, directrice. Elle reprend le flambeau de M. Bouffard dans ce contexte hors de l'ordinaire.

Présentation de madame Dominique Giroux, directrice adjointe.

Le représentant au comité de parents mentionne les projets à venir : l'encadrement des contributions financières aux parents, les conseils d'une nutritionniste concernant la boîte à lunch des enfants. Il lance l'invitation pour participer à des webinaires pour les parents, dès le 10 février offerts par le FCPQ. Il devrait avoir davantage d'informations à partager à la prochaine réunion du conseil.

6. Suivis budgétaires

CÉ #20/21 017

6.1 Mesures protégées

La directrice dépose aux membres le document attestant des montants reçus par l'école pour les mesures protégées pour la présente année scolaire.

Le conseil d'établissement atteste que les sommes liées aux mesures protégées ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

PROPOSÉ par Madame Isabelle Thériault

Cette proposition est APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

3

CÉ #20/21 018

6.2 Budget du conseil d'établissement et frais de fonctionnement

Sondage pour recevoir documents papier ou numérique. Les membres doivent se prononcer par courriel à Mme Isabelle Thériault.

Le montant proposé à la nouvelle secrétaire sera son taux horaire habituel du poste qu'elle occupe au CCSC. Mme Annie Rouleau, la nouvelle secrétaire de l'école Amédée-Boutin fera le prochain compte rendu et verra si cette tâche lui plaît.

Madame Isabelle Thériault PROPOSE de revoir à la prochaine rencontre les frais de secrétariat.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivi





7. Critère de sélection du directeur d'école

La directrice rappelle que la *Loi sur l'Instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement doit être consulté annuellement par la commission scolaire sur les critères de sélection du directeur d'école.

Elle précise que ce n'est pas une évaluation qui est demandée, mais bien de faire ressortir les particularités de notre milieu par rapport au profil recherché. De plus, elle mentionne que cette consultation se réalise dans le cadre du conseil d'établissement et non dans les autres instances de consultation de l'école. Les membres du personnel de l'école siégeant au conseil d'établissement représentent ainsi tout le personnel de l'école.

Mme Marie-Claire Giroux mentionne que sa demande lors du dernier CÉ avec M. Bouffard n'a pas été prise en compte. Elle réitère sa demande d'obtenir les recommandations de la part des enseignants pour valider au CÉ que la personne choisie est la plus appropriée pour être à la direction en tenant compte des particularités de l'école.

Madame Micheline Perreault fera ajouter cette demande à l'ordre du jour du CPEE prévu le 2 février 2021.

Un suivi devra être fait avant le 12 mars à ce sujet à Mme Thériault.

Suivi

4

8. Service de garde

CÉ #20/21 019

8.1 Document règles de fonctionnement du service de garde

La directrice et la directrice adjointe présentent les modifications qui ont été apportées aux règles de fonctionnement du service de garde et répond aux questions des membres.

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Seyer que les règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022 soient approuvées telles que présentées par l'équipe de la direction.

Cette proposition est APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #20/21 020

8.2 Frais de garde exigés pour les journées pédagogiques

Des frais de garde de 14,00 \$ s'appliquent pour la journée, peu importe de statut de l'élève. Les frais des sorties s'ajoutent à ce montant.

PROPOSÉ par madame Christine Seyer

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Frais de garde pour les élèves sporadiques

La direction propose de revenir aux tarifs proposés et adoptés en juin 2020, considérant le portrait financier négatif actuel soit :

Type de période à facturer	Tarif des frais de garde
Période du matin	5,30 \$
Période du midi	6,60 \$
Période du midi pour les élèves à statut scolaire particulier (EHDA captif ou désigné captif)	3,80 \$
Période du soir	7,90 \$
Période du préscolaire avant la fin des classes en après-midi	3,60 \$
Période de dépannage (pour répondre à des besoins ponctuels)	4,85 \$
Journée complète (périodes du matin, du midi et du soir)	19,80 \$
Journée pédagogique (les frais de sorties sont en surplus)	14,00 \$

CONSIDÉRANT les modifications apportées au Règlement sur les services de garde en lien avec les contributions financières pouvant être exigées des parents,

CONSIDÉRANT l'indexation des montants prévus le 1^{er} juillet de chaque année,

Il est PROPOSÉ par monsieur Éric Guimond d'appliquer, pour le début de l'année scolaire 2021-2022, la nouvelle grille de tarification pour la clientèle sporadique présentée par la directrice.

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5

8.4

Service de garde pendant la relâche

En cette période de pandémie, le service de garde de l'école sera fermé pendant la semaine de relâche. La directrice se renseignera sur l'ouverture d'un service de garde d'urgence dans le secteur de Val-Bélair pour la semaine de relâche. Elle fera un suivi par courriel aux membres.

Suivi à faire

Un sondage auprès des parents pour connaître leurs besoins dans la semaine de relâche sera proposé l'an prochain.

9. Suivi de la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

Un document est proposé. Il regroupe tous les éléments de la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement. Une fois signé, le faire parvenir à Mme Levasseur avant la rencontre du conseil d'établissement, prévue le 10 mai 2021.



10. Entente de partenariat avec la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien

La directrice mentionne l'entente de partenariat qui a été signée en décembre dernier avec des représentants de la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien pour 2020-2021 dans laquelle la Caisse s'engage à verser une contribution financière annuelle correspondant à 3,00 \$ par élève. L'école a reçu cette année un montant de 1689,00 \$. Dans l'entente, la Caisse souhaite que l'argent soit utilisé pour la réalisation d'activités ou de projets pour les élèves. Elle ne demande aucune reddition de comptes, mais souhaiterait, dans la mesure du possible, être informée du ou des projets réalisés. Elle demande que cette contribution financière puisse aussi faire l'objet d'une certaine visibilité, minimalement dans le journal de l'école. La somme reçue cette année après consultation avec le personnel de l'école servira à installer des corridors actifs.

11. Comité de parents bénévoles

Pour le moment : aucun bénévole ne peut venir à l'école.

Pour le reste de l'année; nous allons voir avec les différentes règles sanitaires à respecter.

Il n'est pas possible de réaliser des activités de financement cette année, puisque de toute façon, le CPB n'a pas été formé lors de l'assemblée générale.

Réflexion sur une possible classe extérieure.

Pour réaliser un projet particulier ou pour les activités de financement, il est nécessaire d'appliquer les règles selon les principes d'encadrements écrits par le CSSC.

12. Nouvelles de l'école

La directrice mentionne que Mme Marie-Michèle, enseignante au préscolaire s'est méritée une bourse de 1000 \$ par Métro, à la suite de la présentation d'un projet.

Pendant l'été, des travaux seront réalisés à l'école Jules-Émond. Il y aura la réfection de l'asphalte de la cour est et l'amélioration de l'accès à cette cour. En effet, un escalier sera aménagé pour y accéder du devant de l'école. Le changement du revêtement extérieur se poursuivra. Cet été, le mur de l'école qui est au sud, près du stationnement arrière sera refait. Il y aura également des travaux de plomberie dans la presque totalité des corridors de l'école Jules-Émond.

La directrice mentionne que la période d'inscriptions aura lieu la semaine du 8 au 12 février et que les inscriptions se dérouleront en ligne.

La directrice mentionne que le Centre de services scolaire de la Capitale vient de revoir sa Politique sur les critères et modalités d'admission, d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire.





13. Autres sujets

13.1 Sondage aux parents

Madame Marie-Claire Giroux propose de sonder les parents sur leurs besoins d'accompagnement pour leurs enfants. Le but envisagé est de mieux outiller les écoles et faire bonifier les sommes accordées sur les mesures d'aides à apporter pour la réussite scolaire.

La direction mentionne que les sommes octroyées aux écoles sont décidées selon des calculs bien précis et établis par le ministère de l'Éducation. Elle mentionne également que les sommes accordées sont jugées insuffisantes dans toutes les écoles, que tout le monde aimerait avoir davantage de ressources et que ces besoins sont nommés à de plus hautes instances.

La directrice explique aux membres que si le but de cette consultation est de porter à l'attention du Centre de services un manque de services dans notre école, il est toujours possible d'écrire une lettre au nom du conseil d'établissement de notre école. Malgré cette proposition, Mme Giroux et Mme Thériault proposent de tenir un sondage auprès des parents de notre école afin de connaître le degré de satisfaction des services offerts par l'école.

Point à l'ordre
du jour

7

13.2. Fréquence des prochaines rencontres

Madame Isabelle Thériault sonde les membres sur la possibilité de réduire la durée des rencontres. Les membres pourraient se rencontrer de manières plus fréquentes et réduire ainsi la durée des réunions. Elle aimerait connaître l'intérêt ou non des membres par courriel. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Point à l'ordre
du jour

14. Sujets à venir

Règles de conduite et mesures de sécurité.

Principes d'encadrement des contributions financières pouvant être exigées des parents.

Point à l'ordre
du jour

15. Date de la prochaine réunion



Mme Marie-Claire Giroux demande que la prochaine rencontre prévue le 29 mars soit déplacée au mardi le 30 mars 2021 à 19 h, considérant son anniversaire.

CÉ #20/21 022 16. Levée de la réunion

*IL EST PROPOSÉ par madame Christine Seyer la levée de la réunion à 21 h 49.
Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

Chantal Levasseur
Directrice

Isabelle Thériault
Présidente du conseil d'établissement 2020-2021

Annie Rouleau
Secrétaire de la réunion

